



PROCLAMATION

ATTENDU QUE, la ville d'Edmonton se joint aux Nations Unies et aux gouvernements du monde entier pour reconnaître que les personnes d'ascendance africaine représentent un groupe distinct dont les droits de la personne doivent être promus et protégés dans le monde entier;

ATTENDU QUE, nous souhaitons renforcer l'action et la coopération nationales, régionales et internationales en ce qui concerne la pleine jouissance des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques par les personnes d'ascendance africaine et leur pleine et égale participation à tous les aspects de la société;

ATTENDU QUE, nous soutenons l'adoption et la mise en œuvre effective de cadres juridiques conformes à la Déclaration et au Programme d'action de Durban et à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale;

ATTENDU QUE, la Ville d'Edmonton s'est engagée à bâtir une ville plus inclusive en créant une stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs en partenariat avec divers leaders communautaires;

PAR CONSÉQUENT, JE, LE MAIRE AMARJEET SOHI, PROCLAME PAR LA PRÉSENTE LA PÉRIODE 2015 à 2024 « LA DÉCENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE » À EDMONTON, LA CAPITALE DE L'ALBERTA.

Signé ce 29^e jour d'août 2022

A. Sohi

Amarjeet Sohi
MAYOR, CITY OF EDMONTON

